



Ayurveda en Provence

Au Mas du Coussoul

www.ayurveda-provence.com

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'Ayurveda et plus particulièrement aux cures ayurvédiques que nous proposons en Provence. Si vous voulez nous rejoindre, merci de prendre le temps (d'imprimer et) de remplir ce formulaire et de nous le renvoyer par mail ou à l'adresse suivante (ou par mail) : **Philippe Hansroul – Rue du Palais, 147 – 4800 Verviers (Belgique)**

Inscription Panchakarma de 21 jours

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse :
Tel : e-mail :

Je soussigné..... m'inscris au panchakarma de 21 jours qui aura lieu au Mas du Coussoul à Mouriès en Provence et verse ce jour comme 1^{er} acompte la somme de 1000,00 euros au compte de Philippe Hansroul * ou joins un chèque du même montant.*.

- Panchakarma du **vendredi 13/03/26 au jeudi 02/04/26** au prix **de 2900 €** (tout compris)
- Je souhaite une chambre double et je prends note que le tarif est de 2900 euros par personne. Nom et date de naissance de mon (ma) partenaire :
- Je souhaite une chambre single (Salle de bain partagée) et j'accepte le supplément de 450 €*

Horaire de la cure : du samedi 13/03 à 16h au jeudi 02/04/2026 à 13h00

*J'arrive en tgv et je souhaite un taxi (frais partagés si possible) au départ de la gare TGV. **

*J'arrive par mes propres moyens. Jour et heure d'arrivée approximative :

Je verse le 2 eme acompte 1000 euros par compte bancaire (ou chèque) avant le 20/01/26*

Je verse le solde (.....€) par compte bancaire avant le 20/02/26* à mon arrivée*.

Signature :

Conditions d'annulation : Jusqu'à 2 mois de la cure l'acompte est remboursé. Après, la cure est due si nous ne trouvons pas un remplaçant. L'abandon de la cure, quelques soit le motif, ne génère pas de remboursement.

*Biffer les mentions inutiles

**Horaire à nous signaler avant le 05/03/2026



Ayurveda en Provence Au Mas du Coussoul

www.ayurveda-provence.com

Inscription : Informations Complémentaires

Intolérances alimentaires ou autres :

Régimes particuliers :

Troubles de la santé :

Prise de médicaments :

Accidents, chirurgies :

Motivations :

Conditions d'annulation : jusqu'à 2 mois de la cure, l'acompte est remboursé. *Après, la cure est due si nous ne trouvons pas un remplaçant.* L'abandon de la cure, quel qu'en soit le motif ne génère pas de remboursement.